



Saurat, le 23 mars 2021

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux de Saurat
Mairie
09400 SAURAT

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister au conseil municipal qui se tiendra le :

**LUNDI 29 mars 2021 à 20 H 00
à la Maisou d'Amount**

(Participation du public limitée à 12 personnes plus la presse, gestes barrières obligatoires : distanciation physique, gel hydroalcoolique à disposition, salutations sans contact, masque obligatoire)

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 février 2021,
- 2) Approbation du compte administratif 2020,
- 3) Affectation du résultat de clôture fin 2020,
- 4) Approbation du compte de gestion 2020,
- 5) Débat sur les orientations budgétaires 2021,
- 6) Nomination d'un délégué communal titulaire et un suppléant au SDE 09,
- 7) Autorisation d'acheter et de vendre des parcelles à Eychervidal,
- 8) Autorisation d'engager des travaux conservatoires et autorisation de vendre une propriété sise au Cazal,
- 9) Autorisation de mettre en œuvre un règlement et un tarif pour l'organisation de marchés et l'installation de commerces ambulants,
- 10) Autorisation de négocier la mise à disposition d'un espace au Col de Port,

QUESTIONS DIVERSES :

- 1) Informations mesures sanitaires COVID 19,
- 2) Informations « Ecole »,
- 3) Informations « déchets »,
- 4) Informations sur le programme pluriannuel d'investissements et les projets,
- 5) Informations et questions diverses (frelons, chemins, communication,...).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères et très cordiales salutations.


Le Maire

Jean-Luc ROUAN

